

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

NEUVIÈME ANNÉE N°991 DU 6 MARS 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

NOTRE CITATION

« Les injures sont les raisons de ceux qui ont tort ».

FÉNELON

Le 38^e numéro de l'année 2014

2014

ANNÉE DES CHÔMEURS

ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

IL Y A UN AN

HUGO CHAVEZ

NOUS QUITTAIT

DES COMPTES

ÉCONOMIQUES

EN GUADELOUPE

POUR TROMPER ?

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 8

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 14

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 16

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 21

L'AGENDA page 23

Nombre de pages :25

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

WesleyAminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB : <http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

IL Y A UN AN HUGO CHAVEZ NOUS QUITTAIT

Cela fait un an jour pour jour, le monde apprenait la nouvelle du décès à Caracas du président du Venezuela, Hugo Chavez, victime d'un cancer. Hugo Chavez a été un homme qui a su porter l'espoir à des millions de Latino-américains et caribéens, avec son humanisme et sa générosité. Il a été un grand ami de Cuba. Charismatique, humble, Hugo Chavez a été un homme de peuple, fidèle aux idées du Libérateur Simón Bolívar, qui a donné une nouvelle dimension et tournant à la vie de nombreux de ses compatriotes plongés dans la pauvreté et l'oubli. La Révolution bolivarienne, sous la conduite du président Chavez a porté la santé, l'éducation, l'alimentation aux secteurs les plus démunis de la société vénézuélienne, qui pour la première fois, sont devenus des citoyens dignes et souverains. Les missions sociales mises en pratique au cours de ses années de gouvernement, ont transformé peu à peu le Venezuela en un meilleur pays, qui a gagné de la crédibilité à niveau mondial où il a occupé la place qui lui revient. C'est ainsi que la pauvreté a été réduite, surtout dans les zones rurales. Tous les Vénézuéliens ont eu accès à l'attention médicale. Ce pays est devenu le second de l'Amérique Latine, après Cuba à avoir été déclaré Territoire Libre d'Analphabétisme. Le legs d'Hugo Chávez n'est pas uniquement présent dans son Venezuela aimé, mais dans l'Amérique Latine et les Caraïbes tout entières, qu'il a su unir pour matérialiser le rêve de Bolívar, du Héros National cubain, José Martí et d'autres héros de l'indépendance, de former une Patrie Grande. Fils illustre du Continent, il a promu des mécanismes souverains et authentiquement latino-américains comme l'Alliance Bolivarienne pour les Peuples de Notre Amérique et la Communauté des États Latino-américains et caribéens. L'oeuvre d'Hugo Chavez est défendue à l'heure actuelle par les Vénézuéliens honnêtes, qui font face aux attaques désespérées d'une oligarchie de droite qui pour récupérer ses privilèges, prétend conduire le pays dans le chaos et le désordre institutionnel. Ces éléments fascistes tentent d'effacer les changements profonds survenus dans ce pays sous le mandat du président Chavez qui même pas dans les pires moments de sa maladie, n'a oublié son peuple. Hugo Chávez a des millions

d'amis vénézuéliens, cubains et latino-américains, qui se souviennent de lui aujourd'hui comme le leader charismatique, qui, comme l'a bien signalé le président cubain, Raúl Castro, est mort « invaincu, invincible et victorieux et qui est entré par la grande porte de l'histoire. »

LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE salue la mémoire de ce grand de notre région et appelle tous les progressistes du monde à défendre la révolution bolivarienne menacée par l'Occident et les USA .

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

À QUOI SERVENT LES COMPTES ÉCONOMIQUES DE LA GUADELOUPE ?

Depuis de nombreuses années des comptes économiques sont élaborés par la France pour la Guadeloupe. Ces comptes permettent de déterminer les indicateurs traditionnels comme le PIB et de poser l'égalité traditionnelle entre les ressources et les emplois . Mais leur objectif n'est pas économique mais politique.

Ces comptes sont en réalité une illusion car la comptabilité économique à pour support une nation et non la région d'un état nation . Ainsi le PIB est ce qu'il est en raison principalement de l'importance du PIB non marchand c 'est à dire des salaires versés aux agents publics. Ces salaires ne sont pas exclusivement financés par des impôts guadeloupeens mais par la France. C'est donc un mécanisme utilisé pour gonfler le PIB. Le PIB marchand composé pour l 'essentiel de services commerciaux est exclusivement généré par des importations base du nouveau système économique colonial . Tout est donc fait pour surévaluer le PIB qui n 'illustre pas une activité économique générée par une dynamique interne mais par un mécanisme d'intégration à l 'espace économique français. Par ailleurs , les ressources de la Guadeloupe sont constituées pour un pourcentage élevé par des importations qui en réalité n'en sont pas . Nos importations sont des achats réalisées en France par nos commerçants dans des entreprises françaises. En clair une entreprise guadeloupéenne n'éprouve aucune difficulté

pour importer comme dans les pays indépendants . L 'importation en effet se fait en euro et le paiement obéit aux règles nationales françaises et par le biais des banques françaises. Tout distributeur peut donc acheter en France .S'il s'agissait d'une véritable importation il aurait fallu disposer de devises pour payer et ceux ci ne peuvent être obtenues qu'en exportant. Or n 'ayant plus de production marchande exportable notre pays ne dispose pas de devises suffisantes pour importer. Il en est de même des investissements. Ils sont composés principalement d'investissements publics et d'investissements des ménages pour l'acquisition de leur maison. Les investissements des entreprises qui produisent de la richesse sont très modestes. Il en est de même des exportations qui n'en sont pas pour l'essentiel ,sucre rhum bananes et tourisme sont très modestes et incapables de financerdes importations .

Il est donc normal et paradoxal que les commentateurs de ces données qui sont les administrations coloniales qui les fabriquent affirment que quand les importations augmentent et donc la consommation la situation économique est bonne .Les citoyens qui ont une petite culture économique savent bien que tout déséquilibre commercial est un échec et a une influence négative sur l'emploi principalement .

En réalité, établir des comptes économiques n'a pour objectif de favoriser une connaissance de notre économie comme partout dans le monde mais d'afficher la supériorité de leurs colonies sur tous les pays indépendants de notre zone et donne ainsi aux conservateurs de l'ordre colonial des arguments pour combattre les souverainistes dont la principale critique est d'affirmer le miserabilisme de la colonisation française .Il nous faut maintenant établir de véritables comptes économiques de notre pays pour comprendre le fonctionnement de notre économie et élaborer de bonnes politiques économiques.

SIGNATURE DU PACTE DE RESPONSABILITÉ EN FRANCE

Après deux séances de négociation, quelques partenaires sociaux sont parvenus le 5 mars au soir à un "relevé de conclusions" sur les contreparties du pacte de responsabilité. Le texte devrait être paraphé par les trois

organisations patronales (Medef, CGPME, UPA) et par trois syndicats de salariés (CFDT, CFTC et CFE-CGC) après validation par leurs instances dirigeantes. FO et la CGT, opposés au principe même du pacte, ont rendu un avis négatif.

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au Siège de la CGT, à Montreuil, jeudi 6 mars 2014, Thierry Lepaon, Secrétaire général de la Confédération, et les dirigeants de la CGT ayant participé aux deux réunions sur le « Pacte de responsabilités », ont dénoncé la méthode et les fondements d'un pacte de régression sociale dicté par le dogme libéral sur le coût du travail. Pour la CGT, le « Pacte de responsabilité » n'est pas un pacte pour l'emploi. Il n'impose aucune obligation de résultat, n'offre aucun chiffre et n'engage personne. La CGT déplore le refus du gouvernement d'ouvrir un débat national sur les alternatives possibles à la politique d'austérité et qu'il choisisse de s'inscrire dans les contraintes budgétaires fixées par la Commission européenne en suivant ses préconisations antisociales en matière de protection sociale et de politiques publiques.

À l'issue de la réunion du 5 mars 2014, Force Ouvrière a dénoncé le marché de dupes qui résulte du « relevé de conclusions » signés par 3 organisations syndicales et le patronat. Les masques tombent : si le Medef arbore fièrement sur le revers de sa veste 1 million d'emplois, il ne prend même pas la peine de l'inscrire dans les textes en termes de créations nettes. Le « relevé de conclusions » ne contient en effet aucun engagement chiffré sur la création d'emplois ou les salaires.

En GUADELOUPE, **LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE** dénonce un pacte qui n'a pas été négocié par les syndicats guadeloupéens et qui ne

comporte pas de dispositions pour régler les problèmes du développement de notre pays . La CONVENTION réclame l'ouverture de négociations entre les autorités françaises et les syndicats guadeloupéens pour élaborer un plan de développement économique et social pour la Guadeloupe qui est dans un comas avancé provoqué par le mal développement colonial.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES , TECHNOLOGIE

LE LIVRET D' ÉPARGNE RÉGIONAL

Dans la même lignée que Crédit Agricole, Caisse d'Epargne a lancé, ce jeudi 6 mars, un livret d'épargne régional. Le placement servira à financer des projets économiques, sociaux ou environnementaux au niveau local. Ce "compte sur livret régional" fonctionne comme un livret bancaire classique et son taux de rémunération sera fixé librement par chacune des 17 Caisses d'Epargne, avec un plafond de 750.000 euros. Concrètement, c'est chaque caisse qui choisira les projets qui seront financés avec cette épargne. Cela pourra être aussi bien dans des secteurs comme le logement, la santé, l'économie numérique ou encore le développement durable. La banque précise que les clients seront régulièrement informés de l'utilisation faite de leurs économies. La Caisse d'Epargne précise que les premiers résultats sont prometteurs . Le Crédit Agricole propose depuis 2012 un placement conçu dans le même esprit, le Livret Sociétaire, dont le produit contribue au financement d'entreprises de moins de 5 ans implantées localement.

DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES POUR LA TÉLÉMÉDECINE

Une étude confirme l'existence d'un fort potentiel de la télémédecine et de la télésanté. Les raisons en sont déjà bien connues : vieillissement de la population, démographie médicale, crise des finances publiques, progrès technologique... Pour les auteurs, "le développement des technologies de l'information et de la communication est l'une des réponses possibles à cet enjeu de société majeur, qui peut se concrétiser tant par des solutions de télésanté que de télémédecine". Mais il s'agit là d'un potentiel... potentiel. Il existe en effet de "nombreux freins" au développement de ces approches. La synthèse cite ainsi quelques-uns des obstacles

qui doivent encore être levés : la persistance des cloisonnements entre sanitaire et médicosocial et entre ambulatoire et hospitalier, les éventuels freins culturels chez les personnes âgées et leurs proches, l'inertie des médecins face au changement - les généralistes, qui jouent un rôle clé dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes à domicile (voir notre article ci-contre du 27 février 2014) apprécieront le compliment - ou encore les incertitudes sur la pérennité du financement et la rémunération des parties prenantes. Du côté des éléments porteurs figurent en revanche le soutien des institutionnels, notamment sur l'investissement. Celui-ci se concrétise, entre autres, par l'existence d'un programme régional de télémédecine (PRT) au sein de chaque agence régionale de santé (ARS), par la rapide montée en charge de la thématique de la prévention du vieillissement (notamment dans l'action sociale des régimes de retraite) et par le soutien des pouvoirs publics à la mise en place de la filière de la "Silver économie", hissée au rang de priorité nationale (voir notre article ci-contre du 26 février 2014). On pourrait y ajouter le développement des groupements de coopération sanitaire (GCS) télésanté, désormais présents dans chaque région et qui fédèrent les acteurs locaux. Il reste cependant que, selon l'étude, "les modèles économiques restent en cours de structuration" et que "le financement de la télésanté est aujourd'hui en grande partie à la charge des particuliers, alors que la télémédecine, qui bénéficie de fonds publics, peine à trouver son autonomie financière car les frais de fonctionnement sont difficilement rentabilisés". Tout devrait donc se jouer sur "la codification de ces actes et leur remboursement [qui] restent le point névralgique des business models et conditionneront l'avenir du secteur".

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JEAN PAUL ELUTHER

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

LES PRIX ALIMENTAIRES AUGMENTENT AU MOIS DE FÉVRIER

L'indice FAO des prix des produits alimentaires a affiché sa plus forte hausse depuis la mi-2012, compte tenu de perturbations

climatiques et d'une demande accrue, a indiqué jeudi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice avoisinait les 208,1 points en février 2014, soit 5,2 points (ou 2,6%) de plus que le niveau légèrement révisé de janvier, tout en restant inférieur de 2,1% à celui de la même période de l'an dernier. Les chiffres ont été publiés dans un contexte général de flambées des prix du blé et du maïs suite aux événements intervenus en Ukraine, auxquels on ne peut toutefois attribuer entièrement l'accroissement de février. L'indice, qui mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires, a enregistré des hausses de prix dans tous les groupes de produits, à l'exception de la viande qui a légèrement baissé. Les plus fortes augmentations depuis janvier ont été constatées pour le sucre (+ 6,2%) et les huiles (+ 4,9%), suivies des céréales (+ 3,6%) et des produits laitiers (+ 2,9%). « La hausse de février fait suite à une longue période de baisse des prix alimentaires en général. Mais il est encore trop tôt pour affirmer qu'il s'agit d'un véritable inversement de tendance », a déclaré Concepción Calpe, Économiste principale à la FAO. « Les conditions météorologiques sont probablement un élément déterminant dans la hausse des prix de certaines denrées comme le sucre et le blé, mais pour les prix du maïs, des produits laitiers et des huiles, la demande soutenue est aussi un facteur important », a ajouté Mme Calpe. L'indice FAO des prix des céréales était en moyenne de 195,8 points en février, ce qui représente une progression de 6,8 points (ou 3,6%) par rapport au mois précédent. Le rebondissement des prix reflète essentiellement les préoccupations liées aux récoltes de blé aux Etats-Unis, une forte demande de céréales secondaires, tant pour l'alimentation animale que pour les agrocarburants, et les prix élevés du riz Japonica. Et pourtant, les prix des céréales demeurent, dans l'ensemble, inférieurs de 18,8% à leur niveau de février 2013. L'indice FAO des huiles végétales avoisinait les 197,8 points en février, marquant une hausse de 9,2 points (ou 4,9%) par rapport à janvier, due aux inquiétudes planant sur les conditions climatiques défavorables en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud, et à la demande mondiale dynamique, notamment des producteurs de biodiesel pour l'huile de palme. L'indice des produits laitiers était en moyenne de 275,4 points en février, soit 7,7 points (ou 2,9%) de plus qu'en janvier, tandis que celui de la viande s'établissait à 182,6 points, en retrait de seulement 0,5 point par rapport au niveau révisé de janvier. Suite au recul observé pendant trois mois consécutifs, les prix du sucre

se sont redressés fin février, sous l'effet des préoccupations liées aux dégâts causés aux cultures par le temps sec au Brésil, et les récentes prévisions d'une chute potentielle de la production en Inde. L'Indice FAO des prix du sucre avoisinait les 235,4 points en février, en hausse de 13,7 points (ou 6,2%) par rapport à janvier.

AMÉRIQUE, CARAÏBE

REPRISE DU DIALOGUE INTER-HAITIEN

Le « dialogue inter-haitien » reprendra entre la présidence et le parlement, avec le retour, le vendredi 28 février 2014 à Port-au-Prince, du cardinal Chibly Langlois, déclare Mgr. Patrick Aris, porte-parole de la Conférence épiscopale (catholique romaine) d'Haïti (Ceh). C'est une délégation gouvernementale, composée, entre autres, du président Joseph Michel Martelly et du premier ministre Laurent Salavdor Lamothe, qui a accueilli, dans la matinée du 28 février dernier, à l'aéroport international Toussaint Louverture, le nouveau cardinal haïtien, créé au Vatican le samedi 22 février 2014. Le dialogue est dans « l'agenda » du cardinal, indique Mgr. Aris. « Nous sommes en train d'établir le premier contact avec l'exécutif. Nous allons revenir au dialogue institutionnel entre l'exécutif et le parlement, et parvenir à la signature de l'accord », ajoute-t-il. Depuis la signature ratée de cet accord, à deux reprises les vendredi 14 et samedi 15 février 2014, c'est la grande attente. Le sénat demande à Martelly de publier les noms des dix juges, choisis pour siéger à la cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (Cscca). Sept des 10 noms sont déjà publiés, et une commission présidentielle ad hoc travaillait encore, fin février 2014, sur le dossier des 3 autres, en vue de dissiper les doutes sur leurs compétences. En dernière heure, les 3 noms, préalablement contestés par la présidence, devraient être publiés cette semaine au journal officiel de la république, Le Moniteur. Six sénateurs ont écrit au président du sénat, Dieuseul Simon Desras, pour lui demander de ne pas parapher l'accord, si Martelly ne respecte pas les résolutions adoptées par le sénat, invitant le chef de l'État à prendre certaines décisions. Parmi les sénateurs signataires, on retrouve Jean William Jeanty (Nippes, une partie du Sud-Ouest), qui avait laissé la table du dialogue, Jean Baptiste Bien-Aîmé (Nord-Est), Pierre Francky Exius (Sud), Jean-Charles Moïse (Nord) et Westner Polycarpe (Nord).

VENEZUELA :L'OPPOSITION PUTCHE SE CACHE DERRIÈRE LES ÉTUDIANTS

Interview accordée par Salim Lamrani, Docteur ès Études ibériques et latino-américaines de l'Université Sorbonne Paris IV à l'hebdomadaire algérien El Watan

Selon vous, quel serait le poids réel en termes de représentativité et de mobilisation des étudiants protestataires ?

Les actuelles manifestations au Venezuela sont une inquiétante réminiscence des événements d'avril 2002 qui avaient débouché sur un coup d'Etat contre le gouvernement démocratiquement élu du président Hugo Chávez. Rappelons qu'en 2002, des protestations similaires organisées par la droite vénézuélienne avaient fait plusieurs victimes aussi bien parmi les partisans du gouvernement que parmi ses détracteurs. La suite est connue de tous : une partie de l'armée en connivence avec les médias privés du pays et l'opposition radicale ont rompu l'ordre constitutionnel et imposé une dictature qui n'a heureusement duré que 48 heures grâce à la mobilisation massive du peuple. Il ne faut pas se voiler la face, derrière ces étudiants – qui sont loin d'être représentatifs de l'ensemble des étudiants du pays – se cache l'opposition putschiste et antidémocratique – soutenue politiquement et financièrement par les États-Unis – qui a toujours refusé d'accepter la volonté populaire depuis 1998. Le but est de déstabiliser le pays afin de justifier par la suite un coup de force. Etant donné que la droite vénézuélienne est incapable depuis 1998 de prendre le pouvoir par la voie démocratique, elle opte pour la violence.

Quelle est la part de légitimité à l'aspiration démocratique dans la contestation des étudiants qui manifestent dans les rues de Caracas contre la «vie chère et l'insécurité» ? Est-on devant une nouvelle confrontation qui oppose l'opposition libérale aux chavistes, accusés «d'absolutisme» par jeunes interposés?

Dans l'histoire de l'Amérique latine, aucun gouvernement n'a disposé d'une aussi grande légitimité démocratique que celle d'Hugo Chávez, qui avait remporté 16 scrutins sur 17 en 15 ans. Pourtant, il était massivement décrié par les médias occidentaux

qui en ont présenté une image caricaturale, loin de la réalité du processus bolivarien. Il me semble que la manière dont les médias occidentaux présentent la Révolution bolivarienne constitue l'un des plus grands échecs du journalisme. L'actuel président, Nicolás Maduro, a été élu lors d'un scrutin démocratique reconnu par les plus éminentes institutions internationales, de l'Union européenne en passant par l'Organisation des États américains et le Centre Carter. Depuis son arrivée au pouvoir en avril 2013, il y a eu deux processus électoraux et il en est sorti vainqueur en toute transparence. L'insécurité et la vie chère sont un prétexte pour justifier des actes violents. Il est curieux de noter que les taux de criminalité les plus élevés se situent dans les États gouvernés par l'opposition. Quant à la vie chère, elle est due en grande partie aux spéculateurs qui accaparent des produits de première nécessité afin de créer artificiellement des pénuries. Les autorités ont pris des mesures actives pour lutter contre ces dérives qui constituent de graves délits. Parler d'«absolutisme» au Venezuela, dans un pays où 80% des médias sont privés et où l'opposition contrôle de larges secteurs de l'économie n'est pas sérieux.

Le Venezuela est-il en train de vivre un printemps latino ou est-ce un énième épisode de ce qu'on appelle la «Guerre froide 2.0» ? Quel serait le rôle réel des États-Unis dans les événements qui secouent le Venezuela?

La démocratie vénézuélienne est en grand danger du fait des activités violentes et subversives de l'opposition. Le pouvoir se gagne dans les urnes et non pas par le crime. Les États-Unis jouent un rôle majeur dans la déstabilisation du Venezuela. Il s'agit-là du cinquième producteur mondial de pétrole et l'arrivée au pouvoir de Chávez a permis au pays de retrouver sa souveraineté politique, économique et énergétique. Désormais, les richesses nationales sont destinées à la majorité et non plus uniquement aux multinationales étasuniennes et à l'oligarchie pétrolière du pays.

La division politique qui marque le Venezuela depuis l'arrivée de Chavez a-t-elle fini par scinder la jeunesse vénézuélienne en deux camps qui s'affrontent avec deux notions antagoniques de la «révolution»?

Aucun gouvernement vénézuélien n'a autant fait pour la jeunesse du pays que celui d'Hugo Chávez et Nicolás Maduro, que ce soit en termes d'éducation, de santé, d'accès à la culture et aux loisirs. Les

manifestations de certains étudiants – l’immense majorité procédant des classes aisées du pays – ne sont pas représentatives de l’ensemble du monde universitaire. La Révolution bolivarienne, le 80% de la population qui n’avait pas voix au chapitre auparavant.

Comment conjecturez-vous la suite des événements ? Y a-t-il un risque d’enlèvement vers une situation d’instabilité sécuritaire dans la région?

Toute l’Amérique latine a condamné les violences au Venezuela et rejette les tentatives putschistes de l’opposition. Les institutions sont fortes au Venezuela et les dirigeants ont 15 ans d’expérience dans la lutte contre la subversion. De toute manière, l’Amérique latine n’acceptera jamais un autre 11 avril 2002 (coup d’Etat contre Chávez).

DÉNATIONALISATION : UN APPEL AU BOYCOTT DE PERSONNALITÉS DES USA

À l’occasion de la célébration des 170 ans d’indépendance de la République Dominicaine, le jeudi 27 février 2014, un comité, formé de citoyennes et citoyens d’Amérique du Nord, appelle au boycott du pays voisin d’Haïti, tout en dénonçant l’arrêt 168-13, lequel prive, de leur nationalité dominicaine, des milliers de Dominicaines et de Dominicains d’ascendance étrangère, en particulier haïtienne. « Nous, citoyennes et citoyens du Canada, des États-Unis et d’autres pays d’Amérique, élevons nos voix pour condamner cette décision, car nous avons une responsabilité envers la défense du droit à la nationalité pour tous les natifs de notre continent », soutiennent les membres de ce regroupement, baptisé « Comité d’actions contre la décision 168-13 de la République Dominicaine ». La coordination du comité invite à boycotter la République Dominicaine, de sorte que la décision soit annulée. « En boycottant, nous lançons un message clair au gouvernement dominicain... que les Québécois et les Canadiens [entre autres] condamnent ce jugement discriminatoire », indique le communiqué, dont a pris connaissance AlterPresse. « Antidémocratique et raciste » sont les principaux qualificatifs utilisés par les membres du comité pour parler de la disposition dominicaine.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

L'Asie pointe dans le vert ce jeudi matin avec des gains de 1,6% sur le Nikkei, +0,8% à Jakarta, +0,4% à Singapour et Séoul, alors que Shanghai progresse de 0,3%. Hong Kong monte de 0,5% et Sydney est stable. Si le dossier Ukrainien est retombé d'un ton, Wall Street a terminé malgré tout en ordre dispersé hier soir après les nouveaux sommets historiques inscrits la veille par le S&P500 et un plus haut de 14 ans sur le Nasdaq. Très attendues en Asie, les conclusions du Livre Beige de la Fed, l'activité économique USA continué à croître à travers le pays entre janvier et début février. Huit régions font état d'une amélioration de l'activité, bien que dans la plupart des cas, la hausse soit jugée comme modeste à modérée...

ÉTATS UNIS

Wall Street a fini en ordre dispersé ce jeudi soir, après les statistiques américaines contrastées de l'emploi, de l'industrie et de la productivité trimestrielle. Les investisseurs ont par ailleurs observé une certaine prudence avant la publication, demain, du rapport mensuel de l'emploi américain. Le DJIA a tout de même gagné 0,38% à 16.422 pts, le Nasdaq a reculé de 0,13% à 4.352 pts, et le S&P500 a encore grimpé de 0,17% à 1.877 pts, sur un nouveau record en clôture. D'après la dernière étude de Challenger, Gray & Christmas sur le sujet, les destructions de postes annoncées en février par les entreprises aux Etats-Unis ont concerné 41.835 emplois, contre 45.107 en janvier 2014 et 55.356 en février 2013. En glissement annuel, ces destructions de postes reculent donc de plus de 24%. Sur les deux premiers mois de l'année 2014, les destructions de postes annoncées sont au nombre de 86.942, en déclin de 9% en comparaison de l'an dernier. Le niveau des licenciements annoncés en février ressort au plus bas depuis 2000 pour ce mois précis. Sur le total de février, 9.791 suppressions de postes ont été dévoilées dans les services financiers, soit le double du niveau de janvier. John A. Challenger, le directeur général de la firme Challenger, Gray & Christmas, juge qu'une grande portion des réductions d'effectifs bancaires traduit la

transition en cours de la banque de réseau vers la "banque mobile". Cette évolution aura selon lui "indubitablement un impact profond sur les niveaux de l'emploi bancaire dans les années à venir".

EUROPE

Les Bourses européennes ont le vent en poupe ce jeudi, certains opérateurs semblant espérer pour tout à l'heure des annonces de la Banque centrale européenne face au faible niveau d'inflation que connaît la zone euro. Lisbonne bondit de 1,8%, loin devant Milan et Madrid (+0,9%), Paris et Bruxelles (+0,5%), Amsterdam (+0,4%), Francfort et Zurich (+0,2%) et Londres (+0,1%). Wall Street a cédé 0,2% la veille, mais Tokyo a pris 1,6% ce matin.

CHANGE

L'euro grimpait face au dollar jeudi, porté par des propos jugés encourageants par les cambistes du président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi, et après un bon indicateur allemand. Vers 17H00 GMT, l'euro valait 1,3845 dollar - après avoir atteint vers 16H05 GMT 1,3857 dollar, son niveau le plus fort depuis fin décembre - contre 1,3734 dollar mercredi vers 22H00 GMT. La monnaie unique européenne progressait également face à la devise nipponne, à 142,66 yens contre 140,47 yens mercredi. L'euro est monté jeudi vers 16H05 GMT à 142,79 yens, son niveau le plus élevé en sept semaines. Le dollar aussi montait face à la monnaie japonaise, à 103,04 yens - grimpant même vers 14H20 GMT à 103,17 yens, au plus haut en cinq semaines - contre 102,28 yens la veille. L'euro était reparti à la hausse jeudi après l'annonce d'une progression plus forte qu'attendu des commandes à l'industrie allemande en janvier. La monnaie unique européenne a par la suite accéléré sa hausse, après le maintien comme attendu du taux directeur de la BCE à 0,25%, mais surtout pendant la conférence de presse de M. Draghi, lequel s'est montré un peu plus optimiste sur la croissance en zone euro. Le Produit intérieur brut (PIB) de la zone euro devrait ainsi croître de 1,2% cette année, contre une précédente estimation de 1,1%. Vers 17H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 82,72 pence pour un euro - tombant même vers 14H30 GMT à 82,87 pence, son niveau le plus faible en trois semaines - mais montait un peu face au dollar, à 1,6737 dollar pour une livre. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2199 franc suisse pour un euro, mais progressait face au dollar, à 0,8811 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a fini

à 6,1187 yuans pour un dollar - son niveau le plus élevé en clôture depuis 10 jours - contre 6,1286 yuans mercredi. L'once d'or a terminé à 1.345,25 dollars au fixing du soir, contre 1.337 dollars mercredi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole ont fini légèrement au-dessus de l'équilibre jeudi, dans un marché gardant un oeil prudent sur la crise ukrainienne et digérant un rapport baissier sur les stocks américains aux Etats-Unis. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en avril a grappillé 11 cents, à 101,56 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a fini à 108,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 34 cents par rapport à la clôture de mercredi. Les prix du pétrole, qui avaient démarré en territoire négatif, ont légèrement repris du terrain alors que la situation en Ukraine, un pays clef pour la production et l'acheminement de brut, restait tendue.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

DISCRIMINATION AU TRAVAIL EN DROIT FRANÇAIS

La Cour d'appel d'Agen a lourdement condamné l'entreprise Ratier pour discrimination à l'encontre de syndicalistes CGT. Un jugement qui servira de mode d'emploi pour d'autres conflits du même genre. Neuf cégétistes salariés de l'entreprise Ratier ont gagné leur bataille judiciaire pour faire reconnaître les discriminations qu'ils ont subies du fait de leur engagement syndical. Neuf cégétistes salariés de l'entreprise Ratier ont gagné leur bataille judiciaire pour faire reconnaître les discriminations qu'ils ont subies du fait de leur engagement syndical. La Bourse du travail de Figeac, dans le Lot, a un peu des allures de fête, lundi matin. Après 15 ans de procédures donc trois passages en cassation à la chambre criminelle, 9 cégétistes salariés de l'entreprise Ratier fêtent l'issue victorieuse de leur bataille judiciaire pour faire reconnaître les discriminations

qu'ils ont subies du fait de leur engagement syndical à la suite de la décision de la cour d'appel d'Agen de condamner leur employeur à leur verser près de 1 million d'euros. L'affaire est exemplaire à plus d'un titre. Elle l'est par ses méandres judiciaires, signe de la complexité des questions de discrimination, alors que le gouvernement vient de renoncer à autoriser par la loi les actions de groupe en la matière préconisées par Laurence Pecault-Rivolier dans un rapport commandé par les pouvoirs publics. L'histoire démarre en 2001, peu de temps après que des cégétistes de PSA aient ouvert la voie. Pour l'inspecteur du travail qui suit Ratier-Figeac, un sous-traitant de l'aéronautique, il n'y a pas de doute : 8 salariés élus ou responsables cégétistes depuis 20 à 40 ans sont victimes de discrimination. Alors que de nombreuses affaires de droit du travail sont classées sans suite, le procureur de la République saisi décide de poursuivre, ce qui laisse augurer d'un dossier solide. Mais l'employeur nie tout en bloc jusqu'au bout. Après de nombreuses péripéties, le DRH doit verser quelque 100.000 euros de dommages et intérêts aux salariés. L'obstination, déjà, de Ratier-Figeac à contester l'existence de la moindre discrimination aura même, autre point exemplaire du dossier, donné l'occasion à la chambre criminelle de la Cour de cassation de rendre un arrêt fondateur sur la discrimination en 2004. Cette obstination conduit les salariés, dont la situation ne change pas ou peu, à ouvrir dès 2008 un autre front pour obtenir réparation sur l'ensemble de leur carrière. C'est ce procès aux prud'hommes qu'ils viennent de gagner en appel. Le contenu même du jugement mérite qu'on s'y arrête. « C'est un arrêt très pédagogique qui balaie absolument tout », résume l'avocate Emmanuelle Boussard-Verrecchia, spécialiste de cette question, qui a défendu les 9 salariés de Ratier-Figeac. Un mode d'emploi en quelque sorte qui vient en particulier rappeler un principe très fort de la jurisprudence : ce qui compte pour démontrer la discrimination et chiffrer le préjudice, c'est l'évolution globale de la carrière du salarié, à comparer à celles d'autres salariés au même profil. La méthode porte le nom du cégétiste François Clerc, aujourd'hui grand spécialiste des discriminations à la fédération métallurgie CGT, qui l'a inventée avec plusieurs de ses collègues chez PSA. Elle a depuis fait des petits concernant la discrimination des femmes et d'origine. Le feuilleton de Ratier-Figeac en est-il à son épilogue ? Du côté cégétiste, on se déclare disposés à « aller sur un accord de droit syndical pour mettre en place des dispositifs afin que de telles discriminations ne se reproduisent plus », souligne François Clerc. «

Nous avons toujours été ouverts à la négociation, y compris quand nous avons saisi les prud'hommes, mais Ratier-Figeac a préféré prendre le risque d'être condamné », rappelle Emmanuelle Boussard-Verrecchia. L'entreprise a jusqu'à mi-avril pour se pourvoir en cassation.

LA CEPAL CREUSET INTELLECTUEL DE L' AMÉRIQUE LATINE ET DE LA CARAÏBE

Le renouveau de notre continent est dû, en partie, à l'apport d'une organisation méconnue, la Cepal, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Depuis plusieurs décennies, cette antenne des Nations unies, dont le siège est à Santiago du Chili, a façonné la pensée politique et économique latino-américaine. Retour sur cette pépinière intellectuelle qui demeure une référence.

Quelle est la mission d'origine de la Cepal ?

Créée en 1948, malgré l'opposition des Etats-Unis - qui redoutaient une trop grande autonomie de l'Amérique latine - mais avec le soutien de la France, la Cepal était originellement destinée à relancer l'économie du continent après la seconde guerre mondiale. Depuis, ce think tank avant la lettre a acquis une forte notoriété grâce à ses idées novatrices et au sérieux de son expertise. Aujourd'hui, la Cepal emploie pas moins de 700 personnes, pour la plupart économistes, chercheurs ou statisticiens de nationalités diverses. Les théories sur le développement et les idées pour les mettre en oeuvre sont nées là. A commencer par celles portant sur la division de l'économie internationale entre le centre et la périphérie. La Cepal a également été à l'avant-garde dans la réflexion sur la réforme agraire et l'intégration des économies latino-américaines. Tous ces concepts ont ensuite essaimé vers les organisations multilatérales, dont la Banque mondiale. Le siège de la Cepal, inauguré en 1966 et chef-d'oeuvre de l'architecte chilien Emilio Duhart (1917-2006), disciple de Le Corbusier et Walter Gropius, est le symbole visible de sa modernité.

Quelles personnalités ont marqué son histoire ?

Les noms des deux principales salles de réunion de l'édifice évoquent ses figures majeures, Raul Prebisch (1901-1986) et Celso Furtado (1920-2004). L'Argentin Prebisch résume les ambiguïtés

politiques de l'après-guerre. Fondateur et premier directeur de la banque centrale d'Argentine, il est limogé par les militaires nationalistes qui prennent le pouvoir à Buenos Aires en 1943. Il reste ostracisé pendant le régime du général Juan Peron (1945-1955). La gauche rejette son réformisme. En pleine période de chasse aux communistes, les Américains se méfient aussi de lui. C'est pourtant lui que l'administration Kennedy sollicitera pour mettre en oeuvre l'Alliance pour le progrès, programme d'aide destiné à détourner les Latino-Américains des sirènes de la révolution cubaine (1959). Le Brésilien Celso Furtado a été un des premiers à rejoindre la Cepal, dès 1949. Avec Prebisch, il est un des inspirateurs du "développementisme" qui dominera longtemps la région. En 1959, sous la présidence de Juscelino Kubitschek, le bâtisseur de Brasilia, Furtado organise une "superintendance chargée du développement du Nordeste", coeur du Brésil misérable. En 1962, il devient le ministre du plan du président de gauche, Joao Goulart, qui sera renversé par un coup d'Etat militaire deux ans plus tard.

Comment s'est manifestée l'influence de la Cepal ?

L'économiste chilien Osvaldo Sunkel est une mémoire vivante de la Cepal. "J'étais étudiant à l'université du Chili [publique] lors de sa création", confie-t-il. Santiago était alors une ville provinciale, éloignée du reste du monde, séparée de ses voisins par la cordillère des Andes. La Cepal a eu un impact immédiat sur la vie intellectuelle locale. Dans la foulée, la faculté d'économie crée un doctorat qui attire des Argentins, des Uruguayens, des Brésiliens, des Péruviens. Puis la sociologie fait son apparition à l'université du Chili. A partir de 1957, cette dernière accueille la faculté latino-américaine de sciences sociales. Le rayonnement est désormais régional. Dans le sillon de Keynes, la Cepal prône l'intervention de l'Etat dans les infrastructures et la sidérurgie, pour stimuler l'économie. "L'après-guerre a été une période nettement "état-centrique"", explique Osvaldo Sunkel. A partir de 1962, la Cepal forme elle-même des cadres destinés aux administrations, par le biais de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale. Les Chiliens sont réceptifs : le président démocrate-chrétien, Eduardo Frei Montalva (1964-1970), adopte une réforme agraire, tandis que son successeur socialiste, Salvador Allende (1970-1973), nationalise le cuivre. Santiago mérite le détour et attire de nombreux étrangers, dont les sociologues français Edgar

Morin et Alain Touraine. En 1966, une brutale répression militaire frappe les universités de Buenos Aires et de Brasilia : les enseignants en délicatesse avec les dictatures trouvent refuge à Santiago. C'est là que Fernando Henrique Cardoso, futur président du Brésil, écrit un ouvrage retentissant, *Dépendance et développement en Amérique latine* (1969), en collaboration avec le sociologue chilien Enzo Faletto.

La Cepal a-t-elle été touchée par la vague néolibérale ?

A la Cepal, une plaque rend hommage à l'Espagnol Carmelo Soria Espinoza, un de ses fonctionnaires assassiné par la DINA, la police politique du général Augusto Pinochet, en juillet 1976. En dépit de son statut diplomatique et de la bannière de l'ONU, le site a été harcelé par les militaires chiliens. "Le putsch de 1973 nous a touchés physiquement et intellectuellement, souligne Osvaldo Sunkel. Pour contrecarrer l'influence de la Cepal, l'université catholique avait noué des liens avec l'école monétariste de Chicago. Lorsque Pinochet cherche à qui confier l'économie, il va se tourner justement vers les Chicago Boys. La phase état-centrique s'efface devant le marché roi." Toutefois, la démocratisation des années 1980 et la crise de la dette favorisent le retour de la Cepal, qui prône un régionalisme ouvert. Elle élabore des propositions capables de donner une substance aux organismes comme la Celac ou l'Union des nations sud-américaines (Unasur). La Cepal reste un "foyer de la pensée latino-américaine" et même "un lieu de civilisation", assure la Mexicaine Alicia Barcena, la première femme à la tête de la Cepal. "La Cepal a su se réinventer, elle exerce une notable influence intellectuelle", renchérit Anabel Gonzalez, ministre du commerce extérieur du Costa Rica, candidate à la direction de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Quel rôle la Cepal continue-t-elle de jouer dans le débat économique ?

"L'Amérique latine s'est montrée plus résistante à la crise que d'autres régions", estime Alicia Barcena. Les Latino-Américains ont fait mieux qu'éviter la récession : la croissance a été en moyenne de 6 % en 2010, de 4,3 % en 2011 et de 3,1 % en 2012, avec une projection de 3,8 % en 2013. La crédibilité des statistiques de la Cepal est d'ailleurs l'un des atouts de cette organisation dans une région où certains gouvernements ont tendance à maquiller les

chiffres. "Le dynamisme de l'économie latino-américaine est venu de l'envol des prix des matières premières et de la hausse de la consommation. Le chômage a baissé à 7 %. Mais est-ce grâce à des emplois de qualité et durables ?", interroge, de façon acerbe, Alicia Barcena. Pour que le développement soit soutenable, la Cepal défend un changement structurel, une diversification de la production et davantage de commerce intrarégional (il est d'à peine 10 %, contre 40 % en Asie et 66 % au sein de l'UE). Or, aujourd'hui, la croissance du continent est surtout portée par les secteurs agricole et minier, dont la rentabilité dépasse celle de l'industrie. C'est un souci, même pour une économie aussi diversifiée que celle du Brésil, car cette tendance risque de provoquer une désindustrialisation. Pour équilibrer le développement, la Cepal se fait l'avocate d'une politique industrielle et plaide pour davantage d'investissements dans la recherche et le développement (à peine 0,7 % du PIB, contre plus de 3 % en Chine et en Corée du Sud) afin de stimuler l'innovation. C'est ainsi que les Coréens sont passés, en six décennies, d'une économie rurale à la pointe de la technologie numérique. "Les Latino-Américains doivent se poser la question de savoir vers où ils veulent aller", insiste Alicia Barcena. La Cepal a encore bon nombre de chantiers à explorer.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et

augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

JANVIER 2014 : -0,3 % % sur un mois ; -0,5 % sur un an .

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) en janvier 2014:68 470 (+4,6% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en janvier 2014 : 216.

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AGENDA DU MOIS DE MARS 2014

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations de février 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois de février 2014.

MARS 01

- Entreprises de 20 salariés et plus : déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés, et éventuellement, paiement de la contribution à l'Agefiph.

MARS 05

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés au plus tard le 28 février 2014.
- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

MARS 08

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en février 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

MARS12

- Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en février 2014.

MARS 15

- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50

salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 novembre 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle. • Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en février 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : versement de l'acompte d'IS, de l'acompte de contribution sociale, le cas échéant, du versement anticipé de la contribution exceptionnelle, le cas échéant, et de la contribution sur les dividendes distribués, le cas échéant. • Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés dans les 10 premiers jours de mars 2014.

MARS 20

• Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande). • Professionnels libéraux: paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

MARS 25

• Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés entre le 11 et le 20 mars 2014.

MARS 31

• Entreprises assujetties à la participation-construction : versement de la participation de 0,45 % des salaires 2012. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 septembre 2013 : télétransmission de la déclaration annuelle des résultats et des documents annexes. • Entreprises de 10 salariés ou plus : date limite d'engagement de certaines dépenses déductibles

de la participation à la formation professionnelle continue. •
Établissements créés ou repris en 2013 : déclaration provisoire n°
1447-C relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) à
transmettre au service des impôts.

LA NATION À VOTRE SERVICE